

## Des territoires d'influence ?

Pierre Champollion

**L**e territoire a bien entendu existé politiquement avant d'être « inventé » scientifiquement dans les années 1960-1970. Bon nombre de revendications identitaires historiques, aux fondements territoriaux évidents, l'évoquent éloquemment. En témoignent par exemple, pour remonter loin dans les temps historiques, les luttes territoriales entre les « chasseurs-cueilleurs » amérindiens plus ou moins nomades et les colonisateurs européens « agriculteurs-éleveurs » plus ou moins sédentarisables en Amérique du nord, les conflits territoriaux récurrents liés aux constructions nationales en Europe, le « droit du sol » français, les liaisons dangereuses entre le sol, le sang et la langue germaniques, générateurs du « pangermanisme », qui resurgissent dans l'actualité à propos de la Russie cette fois avec la « crise » caucasienne, etc.

Plus près de nous, dans la France de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, liées avec la création des commissariats à l'aménagement du territoire et de la DATAR, des politiques publiques territorialisées, sous-tendues par des logiques d'« aménagement du territoire », ont été également mises en œuvre bien avant que la notion de territoire ne soit véritablement cernée et définie. C'était le cas, par exemple, du *Plan Neige* des années 1960-1980. Plus près de nous encore, des territoires virtuels, liés notamment à l'extension des réseaux de communication et d'information, type forums communautaires ou *Second life*, s'esquissent sous nos yeux en même temps que le concept de territoire se développe. Il en va de même, entre autres, des ressources territoriales symboliques qui croissent et se multiplient, portées par des images identitaires ou publicitaires.

Pour autant, il n'est sans doute pas inutile de voir comment le concept de territoire s'est progressivement formé et structuré, ne serait-ce que parce que les évolutions sémantiques de la notion se sont

fréquemment inscrites dans des contextes historiques de pratiques territoriales institutionnelles de formage des esprits, voire d'enfermement des personnes, aussi bien géographiquement que psychologiquement, ou bien parce que certaines évolutions du concept de territoire et des politiques d'aménagement du territoire se sont développées parallèlement.

### L'invention du territoire

*L'origine « scientifique » du concept de territoire*

Dans le relatif flou qui l'a entourée depuis son avènement au sein de la communauté scientifique des géographes, la notion de territoire, devenue très à la mode à la fin des années 1990, paraît dès le début des années 2000 déjà presque usée aux dits géographes qui l'ont inventée<sup>1</sup>. Historiquement, cette notion s'est ainsi peu à peu dégagée des concepts antérieurs de milieu, d'espace et de région forgés, entre autres, par GEORGE, BRUNET, CLAVAL et FRÉMONT, respectivement, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Si l'on remonte encore plus avant le temps, on s'aperçoit que le concept de territoire a été à la fois emprunté au droit (voir le « jus terrendi » latin ou droit de terroriser, ce qui n'augure rien de bon!) et à l'écologie (voir la notion de « niche », territoire

protecteur... nécessaire à la vie ou *the right people in the right place*).

D'une façon générale, le territoire a donc été d'abord plutôt défini à partir de ses caractéristiques spatiales jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Dans cette perspective, il a été ainsi souvent globalement appréhendé « comme une portion d'espace contrôlée et appropriée, y compris symboliquement, par une société donnée »<sup>2</sup>. Il est encore bien des fois aujourd'hui présenté de la sorte : « l'idée de territoire [...] implique l'expression d'une volonté d'appropriation plus ou moins exclusive, soit par un groupe social, soit par une famille, soit par un individu »<sup>3</sup>. Mais, au-delà de la seule appropriation sociale de l'espace, à quels fondements constitutifs le territoire se réfère-t-il véritablement aujourd'hui ?

Le territoire, pendant la période contemporaine, a reposé sur deux « entrées » historiques principales : d'une part, comme on vient de le voir, sur l'appropriation de l'espace par ses usagers, qu'il soit réel ou symbolique ; d'autre part, sur l'organisation sociale et économique dudit espace. Cette double approche socio-économique a été récemment complétée par l'introduction de la notion d'*acteurs territoriaux*. Le territoire apparaît ainsi, dans ce nouveau et dernier cadre conceptuel, comme une « construction de [ses] acteurs » (MOINE, 2006)<sup>4</sup>. Devenu ainsi tridimensionnel, le concept de territoire, liant de façon interactive et systémique espace approprié vécu et/ou symbolique, cadre spatial géographique et/ou institutionnel et, enfin, jeu social d'acteurs territoriaux, semble être davantage à même de rendre compte de la complexité d'une notion composite, qui n'est plus aujourd'hui seulement déterminée par sa seule dimension spatiale physique, que les précédentes définitions trop monofactorielles.

Cette dernière vision globale du territoire, issue essentiellement de la géographie contemporaine rejoint, par son caractère donc à la fois systémique et multifactoriel, l'approche sociologique développée récemment, à la charnière des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, autour de Bernard Lahire, qui parle de territoires *prescrits* (territoires institutionnels), de territoires *vécus* (territoires d'action) et de territoires *rêvés* (territoires symboliques). Mais ce n'est *de facto* que depuis quelques années que la sociologie, comme d'autres sciences sociales<sup>5</sup> en dehors de la géographie, porte une attention accrue aux processus sociaux de spatialisation<sup>6</sup> à partir, fréquemment, de la notion de local (VAN ZANTEN, 1990).

Cette approche systémique française du territoire, enfin, qui déborde de son cadre spatial, rejoint les approches italiennes les plus récentes qui mettent l'accent sur la *complexité multifactorielle* de l'approche territoriale. Au-delà, ces approches transalpines insistent également sur le *poids de l'économie*, du *processus productif* notamment, et sur le rôle des communautés<sup>7</sup> locales dans la construction territoriale.

#### *La construction du concept actuel*

Elle s'est progressivement élaborée à partir d'une définition principalement géographique :

Le terme de territoire a une double acception : soit il se réfère à une réalité juridico administrative, comme c'est le cas dans l'expression « aménagement du territoire », soit il renvoie au concept de « territorialité » largement présent dans l'ensemble des sciences sociales depuis une bonne vingtaine d'années. Autant réalité naturelle que sociale, le territoire ne se laisse pas facilement décomposer. Milieu, pratiques, représentations et organisation sociopolitique constituent un système dont les parties sont

interdépendantes. (Hervé Gumuchian, 2001)

Mais, avec le temps, elle a parfois développé d'autres dimensions cognitives, liées notamment aux représentations, relevant d'autres approches disciplinaires, proches de la sociologie ou des sciences de l'information et de la communication. Une vision du territoire un peu plus interdisciplinaire, même si elle se réfère quand même malgré tout aux travaux géographiques fondateurs de DI MEO, MOINE, etc., sur la question, s'est ainsi peu à peu construite.

Aujourd'hui, le territoire peut ainsi apparaître empiriquement, aux yeux de l'équipe franco-belge<sup>8</sup> du projet de recherche européen CAENTI<sup>9</sup>, comme un système socio-spatial collectif présentant les cinq principaux caractères suivants (CHAMPOLLION, LEGARDEZ, 2007) :

- C'est un construit humain vivant bâti par les acteurs et approprié par les habitants.
- Il s'appuie sur une projection collective en direction d'un futur commun.
- Il est ancré dans un passé patrimonial.
- Il relève à la fois du rêve (individuel et collectif), de la vie (culturelle et sociale) et de la prescription (institutionnelle).

5. Sciences de l'information et de la communication et Sciences de l'éducation, notamment.  
6. Cf. BEN AYED C. (2003), « Construction de l'espace et territoires éducatifs », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 119-120, Vol. 30, décembre 2006.

7. « Communauté » est pris ici dans son acception anglo-saxonne, sans la connotation péjorative que les Français lui rajoutent souvent.

8. Réunissant des chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) de l'Observatoire de l'École Rurale (OER), équipe de recherche issue des IUFM du sud est de la France, et des acteurs de l'association d'insertion de la périphérie liégeoise Optim@.

9. Action de Coordination du Réseau Européen d'Intelligence Territoriale.

1. Vanier, in *Les Entretiens de la Cité des Territoires : « Territoires, Territorialités, Territorialisation : et après ? »*, Grenoble, 7-8 juin 2007.

2. Di Meo, G. (2003), « Territoires, États, nations et aménagements », in Ciattoni A. et Veyret Y. (dir) *Les Fondamentaux de la géographie*, Paris : A. Colin, Collection Campus, 219 p.

3. Lacoste, in Lévy J. & Lussault M. (dir.) (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, pp. 907-916.

4. État, collectivités territoriales, intercommunalités, associations, entreprises, etc.

- Il est générateur d'identité(s) et de symbolique(s).

Cette territorialisation de l'espace n'a évidemment pas été sans conséquences sur l'organisation des sociétés qui la produisent et la façonnent: il en a notamment résulté une segmentation des espaces qui se sont désormais inscrits dans des frontières, qui elles-mêmes se sont parfois abritées derrière des murs (pensons, pour s'en tenir à des exemples récents, à Berlin, à Chypre, à la «frontière» israélo-cisjordanienne ou à la frontière mexico-américaine); il s'en est même ensuivi parfois une séparation des esprits via les communautés de tous poils, génératrices d'appartenances identitaires, fréquemment exclusives.

### L'impact des territoires sur les «destinées» individuelles et collectives

*L'impact des politiques publiques territorialisées*

Les politiques publiques territorialisées se sont développées en France avec l'essor de l'aménagement du territoire qui a organisé la partition fonctionnelle de l'espace. Nous viennent ainsi immédiatement à l'esprit les pages de *L'An 01* (1975) de feu Gébé, qui stigmatisait dans la géographie des années 1970 la partition de l'espace social en sous-ensembles exclusifs les uns des autres: travail (aliénant), loisir (de consommation), habitat (urbain concentrationnaire), etc.<sup>10</sup>. Gébé rappelait que «tant que les hommes se laisseront parquer à l'intérieur de frontières géographiques, des anormaux qui se prennent pour des nations parleront pour eux», ajoutant

10. Rééd., L'Association, 2004.

11. *Ibidem*.

12. Cf. Champollion A. et P. (1978), *L'Écologie dénaturée: les parcs nationaux*, Claix: La Pensée sauvage.

immédiatement qu'il fallait «retracer les frontières, les ramener à leurs limites naturelles, qui ne sont ni les fleuves, ni les montagnes: les frontières naturelles, c'est le contour des individus»<sup>11</sup>. N'oublions pas que «notre» art de vivre moderne s'est illustré, par exemple, par les aménagements touristiques fortement structurants construits dans le cadre du *Plan Neige* déjà évoqué, qui a transformé une grande partie de l'espace alpin en espace de loisirs pour citoyens relativement aisés. Pensons aussi, dans le champ de l'écologie cette fois, aux parcs nationaux qui, tout en «protégeant» réellement une portion relativement congrue des montagnes (les espaces alpins inaménageables!), ont «légitimé» *de facto* la commercialisation de la plus grande partie de la montagne française<sup>12</sup> dans le cadre d'une division caricaturale de l'espace à la Gébé, etc.

Le retour au *local*, via l'écologie et notamment sa traduction économique socialement acceptable, le *développement durable* qui pointe aujourd'hui, redéveloppe potentiellement, par son ancrage dans la proximité, l'autonomie et la solidarité, donc le lien social, qui avaient déserté l'espace mondialisé. Mais n'omettons pas de signaler que ce repli sur le «local» n'est pas sans risque car il est susceptible de se cantonner à l'identitaire par diminution du métissage culturel, notamment.

#### *Les modalités d'action*

Elles ne sont pas uniquement directes, dépendant des seules contraintes géographiques et/ou des équipements développés par les politiques publiques territorialisées. Elles sont aussi symboliques, liées aux représentations sociales et culturelles du territoire. C'est ainsi, si l'on prend le cas de l'école, sur lequel nous reviendrons, que l'enclavement «réel», géographique et spatial,

pèse parfois moins sur les trajectoires scolaires que l'isolement «ressenti». Les impacts du territoire sur la vie sociale peuvent donc relever du cadre géographique «naturel» et/ou du tissu social «construit», du territoire social revendiqué et/ou approprié, mais aussi du territoire symbolique intériorisé, qui au bout du compte est quelquefois le plus influant, s'il n'est pas le plus bruyant et, par conséquent, le plus remarqué.

### Le cas – l'exemple – de l'école

C'est à travers l'étude de la scolarité dans les milieux ruraux et montagnards français que nous approcherons la façon dont le territoire pèse sur les destinées (pas de *fatum* dans l'emploi de ce mot ici!) humaines, individuelles comme collectives. Bien sûr, d'autres facteurs influent également, et même davantage, sur lesdites destinées scolaires, dans le cadre d'un «déterminisme» statistique, mais le poids spécifique du territoire n'en est pas pour autant négligeable: le territoire expliquerait, si l'on en juge par l'école, un bon quart des comportements humains aujourd'hui explicables par les contextes. Le territoire influe dans cette perspective sur l'école à trois niveaux principaux: sur l'organisation, la pédagogie et la didactique scolaire, sur la réussite scolaire des élèves *stricto sensu* et sur les trajectoires scolaires, c'est-à-dire sur l'orientation.

#### *L'adaptation de l'organisation de l'école au territoire: focus sur les classes uniques et les classes à plusieurs cours du primaire*

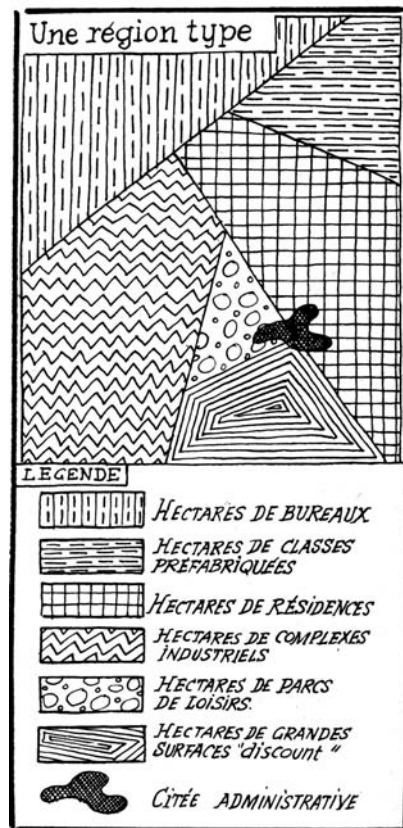
Les classes uniques ou à plusieurs cours, nées dans les écoles isolées de la France rurale et montagnarde, n'ont rien d'archaïque: inventées localement pour répondre aux contraintes locales conjuguées de l'enclavement géographique, de l'isolement social et/ou culturel et du

déclin démographique, elles se sont révélées, au prisme de l'analyse scientifique<sup>13</sup>, performantes, scolairement parlant. Si elles ne constituent pas la panacée pédagogique parfois vantée par certains idéologues nostalgiques, leur valeur pédagogique est aujourd'hui bien reconnue, tant par les praticiens de terrain que par les scientifiques qui l'étudient. Au-delà des bons résultats scolaires bruts des élèves qui y sont scolarisés, la différenciation pédagogique qui s'y développe (l'enseignant ne peut s'occuper de tous ses élèves en même temps) et l'autonomie scolaire qui en résulte, l'efficacité pédagogique du tutorat (des grands vers les petits ou des forts vers les faibles) qui l'accompagne et, enfin, la place stimulante de l'enseignant (plutôt chef d'orchestre que soliste, fût-il brillant), qui n'est plus seulement devant ses élèves, mais à leur côté, font bien des classes à plusieurs cours des outils pédagogiques efficaces.

Mais ces écoles rurales et montagnardes, pépinières historiques des classes uniques et des classes à cours multiples, se sont heurtées de façon récurrente aux politiques restrictives de l'État qui, à plusieurs reprises, a voulu les fermer, les jugeant a priori à la fois inefficaces et coûteuses. C'est pourquoi, du reste, le ministère de l'Éducation nationale a commandé dès les années 1980 à sa Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) des études sur la scolarité en milieu rural qui, ô surprise, montrèrent que ces écoles, ce que confirmèrent les analyses ultérieures, n'étaient pas les écoles de l'échec que l'on croyait.

Les acteurs locaux de l'éducation, parents, enseignants et élus en tête, s'emparèrent de ces résultats scienti-

13. Cf. les travaux de la DEP, de F. OEUVRARD en particulier, et de l'IREDU, d'A. MINGAT par exemple.



14. Et ils continuent de le faire aujourd'hui!

15. Cf. les quatre volumes de *L'Enseignement en milieu rural et montagnard* publiés entre 2001 et 2006 aux Presses Universitaires Franc-Comtoises.

16. Cf. le nouveau découpage de l'espace à dominante rurale en trois parts, rural sous faible influence urbaine, pôles ruraux et leurs périphéries et rural isolé présenté dans: Champsaur, P. (dir.) (1998), *Les Campagnes et leurs villes*, Paris: INRA-INSEE.

17. La zone de montagne, incluse dans l'espace rural, caractérise, grossièrement, la commune montagnarde comme « ayant plus de 80 % de son territoire à une altitude moyenne supérieure à 700 mètres ».

18. L'Observatoire de l'École Rurale est une équipe de recherche pluridisciplinaire issue de cinq IUFM et de deux universités françaises qui tente d'identifier les différents paramètres influant sur la réussite scolaire et l'orientation (<<http://www.grenoble.iufm.fr/rural/>>). Il a constitué, dans ce but, une base de données, forte de 12000 questionnaires, reposant sur le suivi longitudinal individuel de 2500 élèves ruraux interrogés, comme les parents et les établissements, à quatre reprises entre CM2 (1999) et fin de 2nde (2005), pour les élèves « à l'heure ».

fiques pour s'opposer aux projets de démantèlement du service public d'éducation en milieu « désertifiés » concoctés par le pouvoir central de l'État et ses échelons déconcentrés<sup>14</sup>. Des moratoires, qui ont jalonné les luttes sociales pour le maintien du tissu scolaire en milieux ruraux et montagnards, en furent alors les résultats les plus tangibles, moratoires décidés par des gouvernements alors sur la défensive.

#### La réussite scolaire des élèves ruraux et montagnards

La légère « surréussite » scolaire des élèves ruraux et montagnards, quel que soit l'indicateur retenu, est indéniable: toutes les analyses effectuées depuis plus de 25 ans l'attestent. La réussite scolaire qui est présentée ici est essentiellement mesurée en terme de « retard » scolaire en CM2. Mais les résultats obtenus restent similaires lorsque, analysant les statistiques des évaluations nationales concernant les classes de 6e en français et en mathématiques liées à l'acquisition des connaissances et de compétences, on s'intéresse aux savoirs<sup>15</sup>.

Taux d'élèves de 11 ans et plus en CM2 en 1999 (1 an minimum de retard) en fonction de l'appartenance au rural isolé<sup>16</sup> et à la zone de montagne<sup>17</sup> (sources: OER<sup>18</sup>, 2000, pour les trois premières lignes et, pour la dernière, *L'État de l'école*, n° 11, octobre 2001)

Zone de montagne	16 %
Rural isolé	17 %
Rural total	18 %
France entière	19 %

#### L'orientation scolaire des élèves ruraux et montagnards

Il n'en va pas de même de l'orientation des élèves. L'on s'attendrait en effet à ce que, comme partout en France, les bons résultats scolaires obtenus se traduisent majoritairement par des projets d'orien-

tation dirigés vers des études longues et générales. Or, c'est justement le contraire qui, de manière paradoxale, se produit ici.

Comparaison des souhaits « spontanés », non institutionnalisés donc, d'orientation des élèves suivis par l'OER de 3<sup>e</sup> de collège en fonction des différents types de territoire rural montagnard (période institutionnelle de recueil des « intentions » d'orientation/y compris réponses non indiquées)

Classe souhaitée:

Seconde Générale-technologique

Zone de montagne 59 %

Rural isolé 61 %

Rural total OER 60 %

France (pour mémoire) 71 %<sup>19</sup>

### Le poids « global » du territoire sur la scolarité des élèves ruraux et montagnards

#### Les impacts sectoriels

Les analyses factorielles de correspondances réalisées sur les données « montagne » constituées par l'Observatoire de l'École Rurale en 2004 et 2005<sup>20</sup> ont permis de repérer deux grands facteurs explicatifs territoriaux liés au territoire montagnard, mais qui jouent

aussi un rôle important dans l'espace rural en général<sup>21</sup>:

D'une part, un ancrage territorial marqué par une mobilité géographique réduite et une identité locale forte qui contraint le jeu normal du processus d'orientation en autolimitant les ambitions des projets des élèves.

D'autre part, une faible capacité à se projeter loin de l'horizon temporel immédiat qui rend beaucoup plus difficile la construction de projets d'orientation ambitieux se développant a minima sur le moyen terme, pour ces mêmes élèves.

#### Les effets de territoire

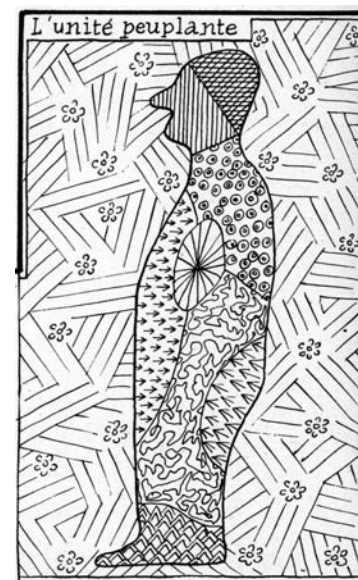
Les deux phénomènes sectoriels précédents se conjuguent aux effets restrictifs d'une offre de formation professionnelle limitée pour rendre peu aisée l'élaboration de projets d'orientation impliquant des études longues. Il n'y a pas ici de séparation nette, donc, dans l'impact sur l'orientation, entre « infrastructures » éducatives, sociales et culturelles distantes, d'une part, et « mentalités » peu ouvertes sur le grand large et l'avenir lointain, d'autre part.

Tout se passe en effet, dans la pratique, comme si les bons résultats scolaires observés avaient en zone rurale montagnarde impérieusement besoin, pour être « capitalisés » à plein en terme de projets

19. Panel DEPP 1995.

20. Cf. Champollion P. (2006), « Effets de territoire, réussite scolaire et orientation en zone de montagne », in *L'Enseignement scolaire en milieu rural et montagnard, Tome 4, Parcours scolaires et constructions de projets au collège*, Presses universitaires franc-comtoises, Besançon.

21. Rappelons que l'école de montagne s'inscrit plus globalement dans le contexte géographique de la ruralité. « L'école rurale de montagne présente [en effet] toutes les caractéristiques de l'école rurale en général: ses avantages et ses inconvénients sont simplement amplifiés par rapport à l'école rurale de plaine » (Mériaudeau, 1980).



d'orientation, que les élèves développent leurs capacités de mobilité géographique et de projection psychologique lointaines et prennent conscience de la nécessité de sortir, parfois, de l'ancrage temporel et territorial immédiat pour acquérir une qualification correspondant à leurs vœux. Que l'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas pour nous de prôner un accès obligatoire de tous les élèves ruraux et montagnards à des études longues et générales, qui seraient magnifiées<sup>22</sup>, mais de leur offrir la même liberté<sup>23</sup> de choix qu'aux autres élèves. Toute la palette des choix d'orientation doit leur être accessible pour qu'ils ne se voient ni contraints de quitter sans le vouloir leur territoire d'origine, ni obligés d'y rester contre leur gré...

Ces effets de territoire systémiques, qui pèsent de façon souvent inconsciente<sup>24</sup> sur les trajectoires scolaires, correspondent à un entrelacs d'impacts ponctuels, regroupés sectoriellement, variant de concert, ils sont caractéristiques de la scolarité montagnarde. Mais ils sont également susceptibles d'expliquer une partie du même phénomène paradoxal touchant le rural dans son ensemble, au-delà du seul rural isolé, phénomène que les seuls résultats scolaires ne prédisent absolument pas.

Le territoire, on le voit donc sur cet exemple pris dans le domaine éducatif, pèse sur les trajectoires humaines,

22. Ce à quoi « invite » la hiérarchie implicite des filières et des métiers en France !

23. Limitée évidemment par d'autres déterminants, sociaux et culturels notamment.

24. Les caractéristiques du territoire symbolique sont largement intériorisées par tous les acteurs de l'orientation qui sont, à des degrés divers, touchés : élèves bien sûr, mais également enseignants et, surtout, parents d'élèves.

25. Cf. Champollion P., Delvoje J.-M., Piponnier A. (2008), « Observatoires numériques et pratiques citoyennes : des outils d'intelligence territoriale au service du développement durable ? », in NETCOM.

individuelles comme collectives. Il les influence directement *via* ses contraintes naturelles, *via* les équipements compensateurs qu'il construit ou non, *via* l'identité sociale et culturelle qu'il promeut ou exacerbe, bien sûr. Mais il pèse sur elles aussi et peut-être surtout par ses effets intériorisés, dont ses habitants n'ont pas toujours conscience et contre lesquels ils ne peuvent donc pas toujours lutter.

## Conclusions

### *Que faire pratiquement ?*

Essayer de se rendre capable individuellement et collectivement de repérer, mesurer, etc., le poids du territoire pour tenter de reprendre barre sur son destin par la *co-construction de savoirs* au moyen de *débats argumentés* dans le cadre d'une démarche collective associant par exemple a parité habitants, acteurs locaux et chercheurs<sup>25</sup>, en développant des réseaux de solidarités locales hors de tout contexte ou volonté idéologique de formatage idéologique ou politique ou bien, pire, d'enfermement, en mettant véritablement *l'intelligence territoriale* et ses outils numériques d'investigation scientifique au service d'objectifs citoyens pratiques pour aller dans le sens d'un renforcement de l'autonomie, condition de l'exercice d'une solidarité débarrassée des scories de l'assistance et surtout de la dépendance.

Car l'irrésistible (résistible ?) développement actuel du territoire diffusant tous azimuts et son essaimage progressif au sein de toutes les sciences humaines et sociales, à commencer par la sociologie et les sciences de l'information et de la communication, comme son usage quotidien par les chefs d'entreprise, les politiques et les médias, ne préudent-ils pas au grignotage des libertés individuelles et collectives à l'heure de l'essor

paradoxal et parallèle des réseaux informels et des communautés fermées ou claniques ? Si le territoire a en effet souvent été générateur, au cours des histoires humaines, y compris de façon politiquement délibérée, d'identité individuelle et collective, il a généré cette identité soit par référence à un passé culturel fondateur maintenu et souvent magnifié par l'entretien « patrimonial », soit par rapport à un futur envisagé au travers d'un « projet » social et économique collectif, synonyme de formatage social et politique<sup>26</sup>.

### *De quelques interrogations plus générales*

Au-delà de ces quelques pistes de résistance, l'inscription territoriale de l'identité, revendiquée par les différents partis et mouvements politiques pour des raisons qui ont pu et peuvent encore être antagonistes, est-elle grosse d'enfermements et d'uniformités culturelles, sociales et économiques, ou bien au contraire porteuse de libérations potentielles des contraintes et uniformisations de la mondialisation à l'œuvre ?

Chaque inscription territoriale identitaire est-elle, pour chacun comme pour tous, absolument exclusive de toute autre inscription territoriale, ou bien est-elle compatible, au moins potentiellement, au moins partiellement, avec d'autres inscriptions territoriales concomitantes ? Ne peut-on pas, par exemple, être à la fois et en même temps Corse, Alpin, Français, Européen... et « citoyen du monde » ? Ce « creuset » identitaire potentiel ne risque-t-il pas de déboucher à terme sur un métissage culturel généralisé, susceptible de servir de vecteur aussi bien à un formatage social généralisé qu'à une constellation plurielle de personnalités culturelles singulières et autonomes ? Faut-il, sous cet angle, craindre davantage l'ancrage territorial qui, sous couvert de solidarités locales,

nous enfermerait dans un « inconscient collectif » que l'on ne pourrait impunément quitter, ou bien son opposé, l'appel du « grand large » qui, nous faisant « de nulle part », en tant que « refusniks » du local, nous empêcherait d'être « de quelque part » ? La solidarité ne peut-elle s'exercer réellement et activement que dans des limites spatiales définies, dans un territoire donné borné plutôt réduit, et non pas « à distance », à grande distance ? Est-elle a priori antinomique d'une ouverture au plus grand nombre dans laquelle elle se dissoudrait ?

Toutes ces questions, dont les réponses ne sont pas évidentes, ni forcément univoques, ni vraisemblablement identiques en tous lieux et en tous temps, ne laissent pas d'interroger, au carrefour de l'anarchisme et de l'écologie, tous ceux qui rêvent d'inventer des territoires sans frontières. Bref, ne peut-on revendiquer à la fois, en matière d'enracinement territorial, « des racines et des ailes », au-delà de l'image galvaudée ? Peut-on dans ce cadre concevoir de se penser « maître » en matière d'identité et de territoire, ne fût-ce qu'un tantinet, de la construction de sa personnalité sociale et, donc, de sa vie individuelle au sein ou en marge d'un seul comme de plusieurs groupes ?

Pour clore ce bref article sur un clin d'œil littéraire apparemment paradoxal, mais apparemment seulement, je rappellerai ici le mot que Dumas prête à Monte-Cristo : *ce qui commande au comte de Monte-Cristo, c'est le comte de Monte-Cristo...* Débarrassé de ses fioritures héraldiques d'Ancien Régime, cette brève adresse ne vaut-elle pas finalement pour chacun de nous, libertaires y compris ?

**Pierre Champollion**

26. Voir l'article d'Anne Rouanet-Piponnier dans ce numéro.

Pierre Champollion travaille en Sciences de l'éducation/Aménagement du territoire IUFM de Grenoble/Université Joseph Fourier. Auteur d'un article pour Réfractons n° 14 (Défier Dieu pour vivre libre ?), d'un ouvrage sur les parcs nationaux (L'Écologie dénaturée) et de livres sur la littérature européenne.

#### Résumé

Sur la base d'articles scientifiques récemment publiés, et après avoir rapidement rappelé l'origine et le contenu actuel du concept de territoire, l'auteur met en évidence l'impact des contextes territoriaux sur les destinées humaines, tant individuelles que collectives, qui s'avère plus intense qu'on ne l'imaginait. La variable explicative territoriale, qui a longtemps été masquée par l'ombre portée de l'explication sociologique majoritaire dominante, commence en effet aujourd'hui à être prise en compte. Et c'est à partir du cas de l'école rurale et montagnarde française qu'il décortique le phénomène systémique d'« effet de territoire » insidieusement (parfois !) à l'œuvre...

#### Orientation bibliographique

ALPE Y. (2004), « Le Rural : terre d'exclusion », *Ville-Ecole-Intégration. Enjeux*, no 134, Paris : SCEREN, pp. 90-111.  
 ARRIGHI J.-J. (2004), « Les Jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable », *Formation-Emploi*, n° 87.  
 BROCCOLICHI S., BEN-AYED S., TRANCART D. (dir) et al. (2006), « Les Inégalités socio-spatiales d'éducation. Processus ségrégatifs, capital social et politiques territoriales », Rapport de recherche, DEPP, MEN, DATAR.  
 BIDOU-ZACHARIASEN C. (1997), « La Prise en compte de « l'effet de territoire » dans l'analyse des quartiers urbains », *Revue Française de Sociologie*, Vol 38, n° 1, pp. 97-117.  
 CHAMPOLLION P. (2008), « La Territorialisation du processus d'orientation en milieux ruraux et montagnards : de l'impact du territoire à l'effet de territoire », *Éducation & Formations*, n° spécial, L'Orientation scolaire.

CHARLOT B. (1994), *L'École et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*, Paris : A. Colin, 223 p.  
 DEBARBIEUX B. (2007), « Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain... », in *Les Entretiens de la Cité des Territoires. Territoires, territorialité, territorialisation : et après ?*, Colloque interdisciplinaire international, Grenoble : 7-8 juin 2007  
 DI MEO G. (1998), *Géographie sociale et territoires*, Paris : Nathan Université, 317 p.  
 GRELET Y. (2004), « La Reproduction sociale s'inscrit dans le territoire », *Formation-Emploi*, n°87, Paris : La Documentation Française.  
 MOINE A. (2006), « Le Territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, n° 2.  
 VAN ZANTEN A. (2001), *L'École de la périphérie. Sclarité et ségrégations en banlieue*, Paris : PUF.  
 VAN ZANTEN A. (1990), *L'école et l'espace local*, Lyon : P.U.L.